



Commission des compétitions

Réunion en date du 04 Février 2022

Au siège du comité

Maison des associations

12, Quartier de la Madeleine

88 000 Epinal

Membres présents : ABDELFAZI A, BENOIT D, BICHOTTE B, DEPAOLI M, LARUE L, MERY S, MERY Y ;

Excusés : PAPELIER Y, PIQUARD N.

➤ CONCOURS OFFICIELS

Le calendrier est établi. Pas de changement particulier, les concours ont été attribués suivant les demandes des clubs lorsque cela était réalisable.

Il n'a pas été toujours possible de limiter à un seul concours pour une même date. En revanche, il a été vérifié que le kilométrage entre les deux clubs était relativement important afin de ne pas pénaliser les organisateurs.

Pour le concours Provençal d'Aydoilles, la décision d'organiser en poules ou en élimination directe n'a pas été prise. Le Comité du club d'Aydoilles arbitrera.

➤ CDC TOUTES CATEGORIES

FEMININES : Le règlement a changé en 2022.

Toujours quatre joueuses dans l'équipe mais une seule remplaçante possible. Le match se déroulera de la façon suivante

4 tête-à-tête : partie gagnée = 1,5 pt, 4 parties gagnées = 6 pts.

2 doublettes : doublettes gagnées = 3pts 2 doublettes gagnées = 6 pts.

1 Triplette : triplette gagnée = 6 pts.

Possibilité de faire match nul, plus de tir de précision.

DIVISION ET GROUPES

OPEN : 58 équipes (idem 2021)

FEMININES : 9 équipes (8 en 2021) 5 nouvelles équipes évolueront en division 2.

La division 1 n'est composée que de 4 équipes et les matchs se dérouleront en aller et retour

JEU PROVENCAL : 12 équipes (idem 2021)

VETERANS : 50 équipes (48 en 2021)

Création d'un groupe supplémentaire dans la division 4. La division 4 sera donc composée de 4 groupes de 5 équipes.

REGLEMENTS CDC :

Un règlement spécifique avait été rédigé par la commission des compétitions il y a plusieurs années et faisait doublon avec les règlements nationaux. A compter de 2022, seuls les spécificités vosgiennes seront conservées dans ce règlement (montant des forfaits par exemple). Il sera présenté lors de la réunion de remise des calendriers à GOLBEY.

➤ **INFORMATION DIVERSES :**

Les conventions championnats à signer par les clubs organisateurs seront envoyées prochainement par Sylvie MERY.

Le trophée intergénérationnel est déplacé au 4 septembre (initialement prévu le 11 septembre). En effet le 11 septembre se déroulera un CRC JEUNES.

L'assemblée départementale se tiendra en 2022 à Golbey.

La journée des dirigeants à Saint-Etienne les Remiremont

Règlement concours hivernaux. Un rappel sera fait aux clubs organisateurs afin que le règlement soit affiché à proximité de la table de marque.

Fin de la réunion 20 heures.

Bernard BICHOTTE rapporteur de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Bichotte', with a stylized flourish extending to the right.